

Aide exceptionnelle **INCENDIE**

Votre Branche
professionnelle
se mobilise



1 500 € d'aide



Par salarié **+500€** par enfant à charge



Vous avez reçu un ordre d'évacuation
en raison des incendies en cours.



Vous êtes salarié d'une entreprise ayant
souscrit son contrat auprès d'un assureur
recommandé par la branche P2ST

Faites votre
demande en ligne



Besoin d'aide ? Contactez-nous !



p2st-demande
@branche-hds.fr



hds-prestataires
deservices.fr

